



Salamandre

LE MAGAZINE QUI TRAITE DE VOS DÉCHETS
& DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



De l'animal au mythe : Salamandre fête ses 20 ans

LA GAZETTE DU TRI
Ensemble, trions mieux pour valoriser plus !

n°9

VOTRE SUPPLÉMENT
DÉTACHABLE
EN PAGES CENTRALES



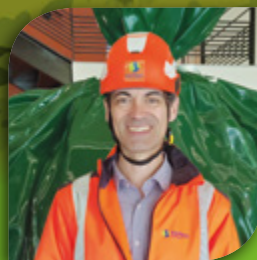
Actualités

*Renouvellement du comité
syndical et amélioration
du process du centre de tri*



Dossier

*Dans la peau
de la salamandre :
entre mythe et nature*



Portrait

*Stéphane BISENSANG,
directeur Paprec Energies 49
à l'UVE Salamandre*



Le projet

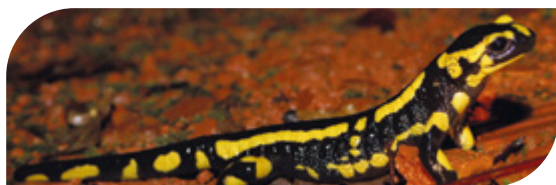
*Explication et
déroulé du projet
de l'UVE Salamandre*

04
Actualités**Renouvellement des instances du SIVERT et amélioration des performances du centre de tri**

Suite aux élections municipales, le comité syndical du SIVERT a été renouvelé. Le centre de tri a connu des travaux de modernisation et d'optimisation du process pour s'adapter aux évolutions des consignes de tri.

06
Dossier**La salamandre tachetée, entre mythe et nature**

Emblème de l'UVE de Lasse, la salamandre a traversé les siècles depuis l'Antiquité nourrissant mythes et croyances.

09
La Gazette du tri**Les médicaments**

Trop de médicaments finissent encore dans les poubelles ou dans les canalisations. Découvrez comment gérer vos médicaments inutilisés ou périmés sans nuire à l'environnement et à la santé publique.

13
Europe**Biodiversité et salamandre en Europe**

Bio-indicateur fragile, la salamandre révèle la qualité des milieux naturels où elle vit. Entre protection européenne et menace du champignon Bsal, sa survie dépend des politiques environnementales et de la vigilance face aux espèces invasives.

14
Le point sur**Le point sur**

Les résultats du plan de suivi de l'environnement de l'UVE Salamandre.

15
Portrait**Stephane BISENSANG**

Rencontre avec Stephane BISENSANG, Responsable PAPREC Energies 49 à l'UVE Salamandre.

16
Le projet**Le Projet de l'UVE Salamandre**

L'UVE Salamandre va connaître au cours des 3 prochaines années une modernisation de sa ligne de four existante et une extension avec la construction d'une seconde ligne de four pour améliorer ses performances et doubler sa production énergétique.

18
Eco-juniors**Salamandre tachetée, amphibien tout de noir et jaune vêtu !**

Petit animal de nos sous-bois, elle a su se frayer un chemin à travers les époques, en inspirant l'imaginaire et les légendes.

20
Votre service de collecte**Votre service de collecte**

L'édito de votre syndicat de collecte.





Le début d'année 2026 a été marqué par les élections municipales, et donc le renouvellement de vos représentants au sein du Comité syndical du SIVERT. Exercice démocratique, tous les six ans, qui permet aux élus du territoire de l'Anjou de déployer les politiques publiques en matière de déchets et d'énergie.

Cette gouvernance s'inscrit dans la dynamique de nos engagements et projets : assurer la continuité et la qualité du service public, garantir l'excellence environnementale, et maîtriser les coûts, au service du territoire et de ses habitants.

Une histoire débutée au SIVERT, il y a plus de vingt ans, dont les décisions sont prises en très grande majorité à l'unanimité, et permettent ainsi de porter des projets ambitieux comme ceux qui s'inscrivent dans le mandat 2026-2032.

Nous évoquons dans ce numéro le Projet de doublement de nos capacités de traitement et de production d'énergie.

À l'occasion de ce numéro spécial « 20 ans du journal Salamandre », il nous a paru naturel de mettre à l'honneur celle qui lui a donné son nom. Animal emblématique de notre territoire, elle incarne également l'identité de l'Unité de Valorisation Énergétique de Lasse, « l'UVE Salamandre ».

À travers ce dossier, nous vous invitons à explorer les multiples facettes de la salamandre. Discrète habitante de nos sous-bois, la salamandre est un indicateur de la qualité de nos milieux naturels reflétant la richesse comme la fragilité des écosystèmes qui nous entourent. La protéger, c'est aussi préserver la qualité de nos sols, de notre eau et, plus largement, de notre environnement. Mais au-delà de la réalité scientifique, elle incarne un riche imaginaire. Longtemps associée au feu, elle nourrit mythes et croyances.

Pour cette édition, le supplément « la Gazette du tri », est consacré au tri des médicaments. Une filière spécifique qui nécessite une attention particulière afin de limiter les impacts sur l'environnement, la sécurité des agents et la santé publique.

Afin de vous tenir informés de manière simple et transparente, notre site Internet a connu une refonte intégrale. Plus lisible et plus intuitif, il vous permet de suivre l'ensemble de nos actualités, n'hésitez pas à le consulter : www.sivert.fr

Par ailleurs, le centre de tri Anjou Tri Valor a bénéficié, en mai dernier, de travaux destinés à améliorer ses performances. Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche continue d'adaptation de nos équipements aux enjeux actuels, en renforçant la valorisation des matières et en accompagnant l'extension des consignes de tri dans une logique d'économie circulaire.

Je vous souhaite un très bel été ainsi qu'une agréable lecture de ce nouveau numéro du Salamandre.

Le Président du SIVERT de l'Anjou



L'actu locale et nationale des déchets et de l'énergie

Chantier et travaux de modernisation du centre de tri

En réponse à un appel à projets de CITEO du 2 décembre 2024, le centre de tri Anjou Tri Valor a connu courant mai, deux semaines de travaux de modernisation et d'optimisation du process. Les chaînes de tri ont donc été à l'arrêt. Durant le chantier, les tonnages du SIVERT ont été mis en balle et stockés en attendant la reprise de la chaîne de tri.

Les travaux engagés avaient pour objectif d'optimiser les performances du centre de tri, dans un contexte marqué par une évolution des emballages entrants depuis sa mise en service en 2019. L'apparition de nouveaux types d'emballages (en particulier plastiques) rend plus complexes les détections par les équipements actuels.

Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs axes d'amélioration ont été définis. Les interventions ont visé d'abord à renforcer la captation des films plastiques (PE et PP). Elles portent également sur une



Arrivée du nouveau trommel

meilleure récupération des matières valorisables issues de la fraction fine, notamment les fibreux (papiers et cartons) et certains emballages plastiques. Les travaux permettent en parallèle d'améliorer la captation des gros aluminiums, tout en réduisant la part de plastiques dans les refus. Enfin, ils contribuent à limiter la présence de fibreux dans les refus.

Le circuit de visite était fermé pendant

la période des travaux. Il est de nouveau ouvert pour accueillir les particuliers, les scolaires, les associations, les entreprises ou les élus qui souhaitent découvrir son fonctionnement et les enjeux du tri. L'investissement d'un montant de 1 041 000 € a été financé à hauteur de 80 % par CITEO, 15 % par Derichebourg (exploitant du centre de tri) et 46 000 € par les deux collectivités qui portent ce projet, Angers Loire Métropole et le SIVERT de l'Anjou.

UN NOUVEAU CONCESSIONNAIRE POUR L'UVE SALAMANDRE



Le 27 février, à 12h00, la société PAPREC Energies a succédé à Véolia pour l'exploitation de l'UVE Salamandre pour un contrat d'une durée de 25 ans, qui comprend notamment le projet d'extension et de modernisation de l'unité, en plus de

son exploitation. Les salariés sont restés les mêmes dans leur quasi-totalité, ils assurent un travail de grande qualité dans l'exploitation de l'installation. Le projet vous est présenté dans une double page (16-17) de ce numéro du Salamandre.

Le site Internet renouvelé

Mis en ligne le 2 mars, le SIVERT a renouvelé intégralement son site Internet qui datait de 2015. Ce site apporte davantage de visibilité et poursuit la volonté de transparence du SIVERT. Cette refonte répond à un besoin de modernisation pour aboutir à un site plus attractif et performant, offrant une ergonomie adaptée aux différents supports (pc, tablettes, mobiles). Il permet d'accéder aux actualités du syndicat, aux délibérations, aux marchés publics, aux projets en cours, au fonctionnement des installations de traitement et de valorisation des déchets

et aux indicateurs d'émissions de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE). Véritable outil pédagogique, le site propose des contenus dédiés aux circuits de visite (UVE Salamandre et Centre de tri), dont un espace spécifique pour les enseignants afin de les accompagner dans la préparation et le suivi des visites.

Ce nouveau site s'adresse à tous les publics : citoyens, enseignants, élus ou entreprises, en garantissant une consultation simple et fluide. Il constitue une véritable vitrine des actions du SIVERT, en donnant accès aux rapports, délibérations, supports de

communication et informations détaillées sur le traitement et la valorisation des déchets. Les usagers peuvent également pré-réserver en ligne leur visite du centre de tri ou de l'UVE, avec toutes les informations nécessaires en amont.

À l'occasion du futur chantier, un suivi en temps réel sera proposé grâce à un système de timelapse accessible depuis le site. N'hésitez pas à aller y faire un tour.

Bonne navigation sur www.sivert.fr



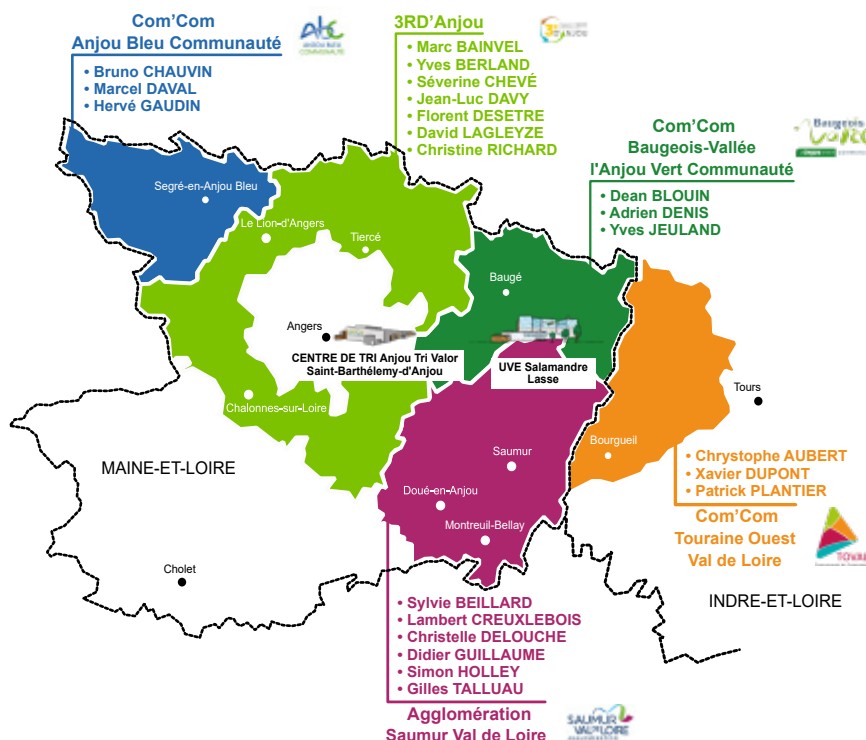
Renouvellement des instances du SIVERT

Instance décisionnaire du SIVERT, le Comité syndical est composé de 22 élus représentant les intercommunalités du territoire.

Ils décident collégialement, autour du président, de la politique à mettre en œuvre. Toutes les grandes orientations et décisions liées au traitement des déchets ménagers et à leur valorisation sur le territoire du SIVERT sont décidées par ce comité, après études et débats. Les services du SIVERT mettent en œuvre les décisions qui y sont prises.

Le jeudi 11 juin, le nouveau Comité syndical s'est réuni pour la première fois et a élu son bureau exécutif qui a pour mission de préparer et d'étudier les différents points à l'ordre du jour du Comité syndical.

Jean-Luc DAVY a été élu président du SIVERT de l'Anjou à l'unanimité.



LE PRÉSIDENT DU SIVERT

Jean-Luc DAVY



Il conduit la politique définie par le comité syndical et assure le bon fonctionnement du syndicat. Il exécute les décisions prises en comité et charge les services dont il a la responsabilité d'en assurer la mise en

œuvre. Ce nouveau mandat sera consacré en partie au projet d'extension et de modernisation de l'UVE Salamandre et au renouvellement du contrat d'exploitation du centre de tri.

LE SIVERT, PRÉSENT SUR LES MARCHÉS À VOTRE CONTACT

Depuis mars, notre ambassadrice du tri, Pauline, est présente sur certains marchés, comices et foires pour échanger avec vous, répondre à vos questions, vous faire découvrir des astuces sur les gestes de tri et leurs enjeux (sécurité humaine, des infrastructures et sanitaires), vous expliquer le fonctionnement de nos installations de traitement et de valorisation des déchets (centre de tri et UVE) et discuter du projet d'extension et de modernisation de l'UVE Salamandre.

Vous retrouverez le stand du SIVERT aux côtés de celui de votre structure de collecte. N'hésitez pas à aller la rencontrer.

Le planning des présences de notre ambassadrice est disponible sur notre site Internet.



Pauline, ambassadrice du tri au stand du SIVERT, marché de Beaufort en Anjou, les Halles.



ENVIE DE DÉCOUVRIR NOS CIRCUITS DE VISITE ?



Visite gratuite possible toute l'année du lundi au vendredi.

Inscrivez-vous dès maintenant aux visites programmées le samedi :

■ UVE Salamandre, à Lasse :

- Samedi 21 novembre, de 10 h à 12 h

■ Centre de tri Anjou Tri Valor, à Saint-Barthélemy-d'Anjou :

- Samedi 14 novembre, de 14 h à 16 h.

Inscription obligatoire au 02 41 82 58 24, via www.sivert.fr ou paulin.papin@sivert.fr

VISITES GUIDÉES GRATUITES

Entre mythe et nature : la salamandre

Pour nos 20 ans, nous avons choisi de mettre à l'honneur la créature qui a donné son nom à l'Unité de Valorisation Énergétique, la Salamandre ! Apparue il y a 300 millions d'années, le « dragon des forêts », la salamandre, a traversé les siècles depuis l'Antiquité et nourrit toutes sortes de croyances mythologique et fantasmes. Petit animal à la peau noire tachetée de jaune de 20 centimètres vivant dans nos sous-bois, elle est entourée de mythes et de légendes en raison de sa supposée « résistance » aux flammes, lui valant la caractérisation d'esprit du feu, et d'être reprise comme emblème ou symbole de résistance. Elle est largement présente sur le sol européen et en France où elle est classée comme espèce protégée depuis l'arrêté du 19 novembre 2007.

Dans l'ombre des salamandres...

LA SALAMANDRE TACHETÉE : UN AMPHIBIEN DISCRET MAIS FASCINANT

La salamandre tachetée est un amphibien nocturne à la peau noire brillante, marquée de taches ou de bandes jaunes qui servent d'avertissement aux prédateurs. Sécrété par sa peau et ses glandes parotoïdes (placées à l'arrière des yeux), le samandarin, est une neurotoxine qui assure la défense des salamandres. Cette toxine n'est pas mortelle pour l'homme, elle est surtout abrasive si elle entre en contact avec une muqueuse (œil, bouche).

La peau de la salamandre, richement vascularisée, maintient son hydratation grâce à un mucus de protection et sert d'organe respiratoire en complément d'une muqueuse située dans sa bouche.

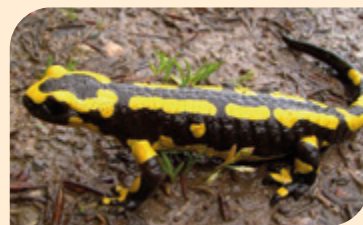
Elle vit principalement dans des forêts humides, à proximité de source d'eau (ruisseaux, mares, étangs, etc.), sur des sols riches en humus et recouverts de mousses ou de feuilles qui lui servent de cachette le jour. Il est possible d'en observer en Anjou.

Sa reproduction est particulière pour un amphibien car la salamandre n'est pas ovovivipare. La femelle garde ses embryons dans son corps jusqu'à pouvoir libérer, directement dans l'eau, à faible profondeur, des larves déjà formées. Bien qu'elle débute sa vie en tant qu'animal aquatique, une fois adulte, la salamandre devient exclusivement terrestre. Elle ne sait pas nager, elle peut donc se noyer, notamment lors du dépôt des larves dans l'eau.

LES « PRÉDATEURS » :

Malgré sa protection par la convention de Berne et l'absence de prédateurs naturels à l'âge adulte, la salamandre est menacée par les pesticides, la détérioration de son habitat (déforestation, destruction des haies, assèchement de zones humides) et la fragmentation de son milieu, notamment par les routes où elle est souvent écrasée.

Elle meurt aussi piégée dans des cavités (citernes, égouts, fosses) dont elle ne peut sortir. Contrairement aux tritons, elle ne peut pas grimper sur des parois lisses ou verticales.



NOM SCIENTIFIQUE :

Salamandra atra

NOM COURANT : Salamandre tachetée

FAMILLE : Salamandridae

ORDRE : Amphibien de l'ordre des Urodèles

TAILLE : 15 à 25 cm

POIDS : 20 à 50 g

LONGÉVITÉ : 25 ans

maximum à l'état sauvage

ALIMENTATION :

Organismes invertébrés (cloportes, coléoptères, limaces, vers de terre, araignées)

HABITAT : Forêts de feuillus et boisements mixtes humides et proximité des eaux nécessaires au développement des larves

LOCALISATION : Principalement en Europe, Nord-Ouest de l'Afrique, Sud-Ouest de l'Asie

Peau toxique

Glandes sécrétant du mucus et des toxines sur l'ensemble de la peau.

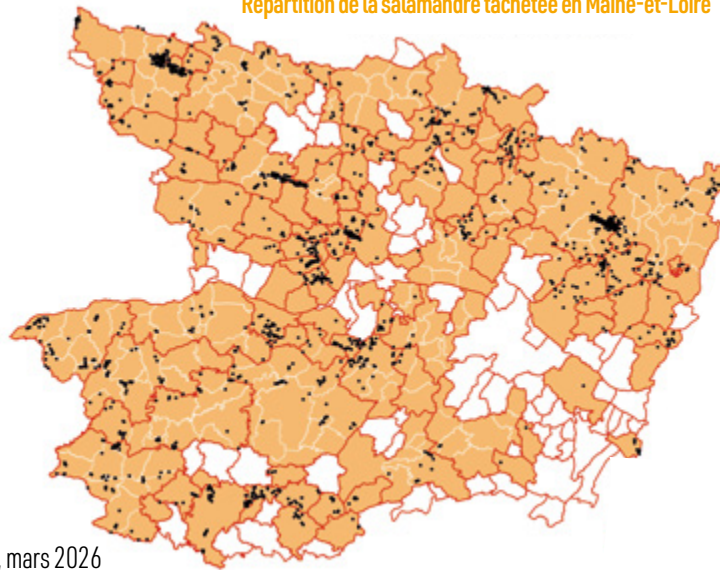


Glandes parotoïdes

Glandes situées à l'arrière de la tête, produisant des toxines concentrées : le samandrin.

Les toxines chez la salamandre

Répartition de la salamandre tachetée en Maine-et-Loire



Légende

- Observation de Salamandre [7698]
- Commune où l'espèce est recensée
- Limite communale

10 0 10 20 km

Source : LPO Anjou, mars 2026

LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE SALAMANDRE EN FRANCE :

En France, plusieurs espèces de salamandre existent. On retrouve :

- Sur l'ensemble du territoire, la salamandre tachetée ;
- En Corse la salamandre de Corse, très similaire à la tachetée. Elle diffère par sa génétique ;
- La salamandre de Lanza, localisée au Mont Viso dans le sud des Alpes ;
- La salamandre noire, vivant dans les zones montagneuses notamment les Alpes.

Avec des caractéristiques proches des salamandres, on retrouve les tritons marbrés ou les axolotls.



Salamandre tachetée



Salamandre de Corse



Salamandre de Lanza



Salamandre noire



Triton marbré



Axolotl

La salamandre, entre mythe et réalité

Dans la mythologie, la salamandre est associée à l'esprit élémentaire du Feu, l'un des quatre éléments fondamentaux avec Ondine pour l'eau, le Gnome pour la terre et la Sylphe pour l'air. On lui prêtait des pouvoirs extraordinaires comme la capacité de vivre dans les flammes, s'en nourrir et les éteindre. Symbole de résistance et de transformation, elle incarnait la maîtrise du feu, élément à la fois destructeur et purificateur. Également redoutée pour son venin, on lui attribuait la capacité d'empoisonner les puits, de contaminer les arbres fruitiers ou même de décimer les troupeaux.

UN SYMBOLE ROYAL

François I^{er}, roi de France (1515-1547), fait de la salamandre un symbole de la royauté sous son règne, qu'il accompagne de la devise « Nutrisco et extinguo », signifiant : « je nourris (le bon feu) et j'éteins (le mauvais) », affirmant ainsi son rôle de souverain capable de faire prospérer ce qui est juste et de détruire ce qui est nuisible. On la retrouve sculptée sur les murs des châteaux de Blois, de Fontainebleau ou de Chambord, et dans de nombreux autres châteaux de la Loire où

François I^{er} a séjourné. Elle devient le symbole d'une ville créée par François I^{er} en Normandie, le Havre. Elle se retrouve

aussi sur les armoiries du département de Loir et Cher et de la ville de Gennes dans le Maine-et-Loire, le territoire du SIVERT.



Représentations de la salamandre avec la devise « Nutrisco et Extinguo » au château de Chambord



Blason de la ville de Gennes



Selon les représentations et les interprétations, la salamandre peut souffler de l'eau pour éteindre les mauvais feux ou avaler les flammes pour se nourrir des bons.

Héritée des bestiaires médiévaux, elle est perçue comme la maîtresse des éléments, capable de vivre sur terre, dans l'eau et de résister au feu.

Certains imprimeurs-libraires du XVI^e siècle adoptent la salamandre comme marque typographique afin d'illustrer des valeurs telles que la solidité, la pérennité et la fiabilité de leur travail.



Marque typographique de Sennetons (imprimeurs libraires du XVI^e)

UNE CRÉATURE MYSTIQUE ?

Sa réputation de résistance au feu a nourri, dès l'Antiquité avec Pline l'Ancien, l'idée que la salamandre pouvait survivre aux flammes. Cette croyance en fait un symbole de résistance et de pureté dans les croyances religieuses.

Dans certaines interprétations chrétiennes, elle devient une image d'une foi inébranlable. Comme le croyant, elle traverse l'épreuve sans être consumée. Le feu, souvent associé à l'enfer, au péché et à la tentation, ne peut la détruire. Cette



Malgré les légendes, la salamandre ne résiste pas au feu

capacité supposée à vivre dans le feu lui vaut d'être associée à l'idée de pureté ou d'endurance face aux épreuves, sans pour autant constituer un symbole universel.

LA RÉALITÉ AU-DELÀ DU MYTHE

Malgré les légendes, la salamandre reste un amphibien dépourvu d'une résistance totale aux flammes. La croyance en cette « supposée résistance exceptionnelle » prend sa source dans une observation réelle. L'hiver, les salamandres hibernaient souvent dans des souches de bois utilisées pour chauffer les habitations. À l'allumage de la cheminée, la chaleur les réveillait en urgence. Elles pouvaient alors s'échapper des flammes de l'âtre, toujours vivantes, protégées par le mucus de leur peau humide le temps nécessaire pour se réveiller et s'enfuir.

Ce phénomène a largement contribué à nourrir sa réputation et à l'associer durablement aux flammes.

Un amphibien chimiste avec d'incroyables capacités de régénération

Les salamandres sont parmi les premiers modèles expérimentaux adoptés au niveau international pour étudier les mécanismes du développement embryonnaire. En effet leur potentiel de régénération permet la reconstruction de leur moelle épinière, leur queue, leur cœur et même certains membres en entier. Cette régénération n'est pas instantanée et peut prendre plusieurs mois, mais la partie endommagée reviendra à l'identique.

UN INTÉRÊT POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

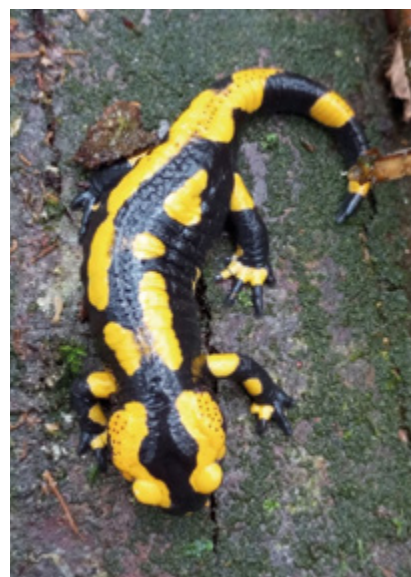
La régénération des salamandres et de certains autres amphibiens comme l'axolotl intéresse la recherche biomédicale. Après une blessure, des cellules proches de la zone lésée se reprogramment et retrouvent un état plus souple, se multiplient et participent à la reconstruction progressive des tissus. Ce processus, proche de celui observé lors du développement embryonnaire, repose sur des mécanismes biologiques encore en partie mystérieux.

Chez l'être humain, la régénération est plus limitée, mais elle existe avec la cicatrisation de la peau, la reconstitution partielle du foie et le renouvellement de certains tissus. Les scientifiques

cherchent à comprendre si ces capacités pourraient être amplifiées en s'inspirant du monde du vivant, notamment à partir des salamandres.

Ces recherches s'inscrivent dans le domaine de la médecine régénérative, qui vise à réparer ou remplacer des tissus endommagés. L'étude des salamandres permet d'identifier des mécanismes et des molécules impliqués dans la réparation des tissus, avec des perspectives intéressantes pour le traitement de certaines maladies ou lésions.

Cependant à ce jour, la régénération complète d'un membre ou organe humain reste hors de portée. La complexité des tissus et leur coordination rendent ces avancées encore expérimentales.



Salamandre observée à l'UVE Salamandre - 2024

LA GAZETTE DU TRI

Ensemble, trions mieux pour valoriser plus !



Publication du SIVERT de l'Anjou, à destination des habitants du territoire qui s'engagent pour mieux trier.

N°9 : Juillet 2026



**VOTRE
GESTE
DE TRI
COMPTE!**



Découvrez la Gazette du tri, votre supplément détachable dédié au tri sur le territoire du SIVERT de l'Anjou. Chaque numéro de cette gazette est consacré au recyclage et aux gestes de tri. Conseils, astuces, initiatives locales pour mieux trier : pour ce neuvième numéro, les médicaments sont à l'honneur.



No
Spécial :
Médicaments

EN PRATIQUE : le tri des médicaments

En France, la consommation de médicaments est relativement élevée. En moyenne, cela représente environ 41 boîtes par habitant et par an. Cette consommation française est souvent justifiée par le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et une culture médicale ancrée dans la prescription médicalemente avec un niveau de remboursement élevé.

Face à cette forte consommation, le recyclage des médicaments s'affiche comme un enjeu à la fois environnemental et de santé publique. Pour les emballages vides (boîtes en carton, plaquettes, flacons) le geste est simple, ils se trient dans les filières classiques (bac jaune pour les emballages, conteneur de verre pour les emballages en verre), afin d'être recyclés et valorisés. En revanche, les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie, qui dispose des filières de traitement adaptées. Ainsi, des milliers de tonnes de médicaments non utilisés ou périmés sont rapportés en



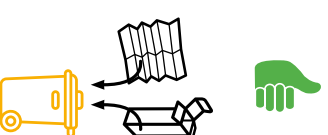
régulièrement leur pharmacie familiale afin de limiter les risques liés à l'automédication ou à l'utilisation de médicaments périmés.

noires et poubelles jaunes). Une filière dédiée existe avec des boîtes sécurisées qui sont fournies gratuitement en pharmacie. Une

LES BONS réflexes

- SÉPARER LA BOÎTE ET LA NOTICE POUR LES TRIER

Tous les éléments d'un emballage de médicament (boîte en carton, plaquette en plastique ou en aluminium, et notice) doivent être dissociés et déposés dans la poubelle jaune (ou bleu pour la notice en fonction de vos consignes de tri)



- METTRE LES SÉRINGUES DANS LES BOÎTES DÉDIÉES

Les aiguilles, seringues et autres objets piquants doivent être déposés dans des boîtes spécifiques disponibles en pharmacie.

Ne les jetez jamais dans la poubelle classique pour éviter tout risque de blessure et de contamination.



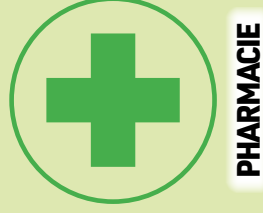
- RAPPORTER LES MÉDICAMENTS EN PHARMACIE

Les médicaments périmés ou non utilisés ne doivent jamais être jetés à la poubelle ni dans les canalisations. Rapportez-les en pharmacie, sans leur emballage ni leur notice. Ils seront pris en charge par une filière spécifique garantissant une élimination sécurisée.



VOTRE TRI DES MÉDICAMENTS :

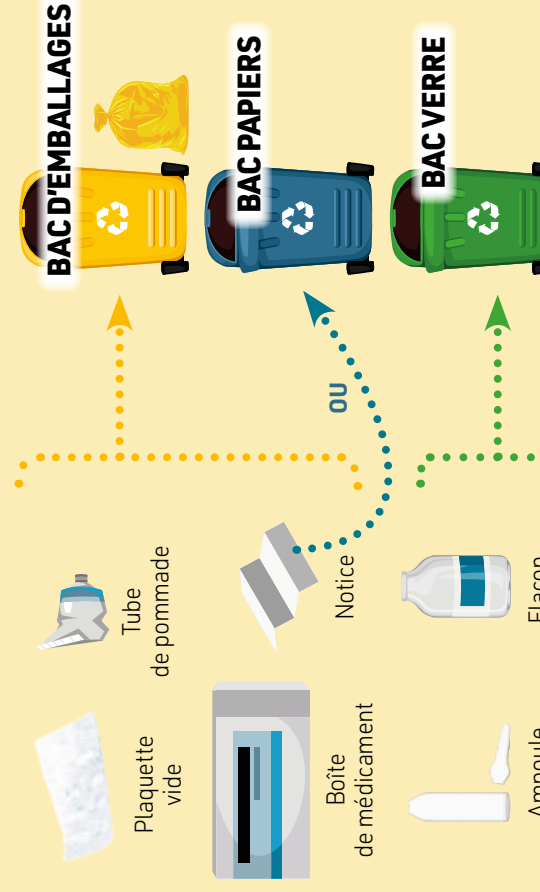
Les médicaments NON UTILISÉS ou PÉRIMÉS



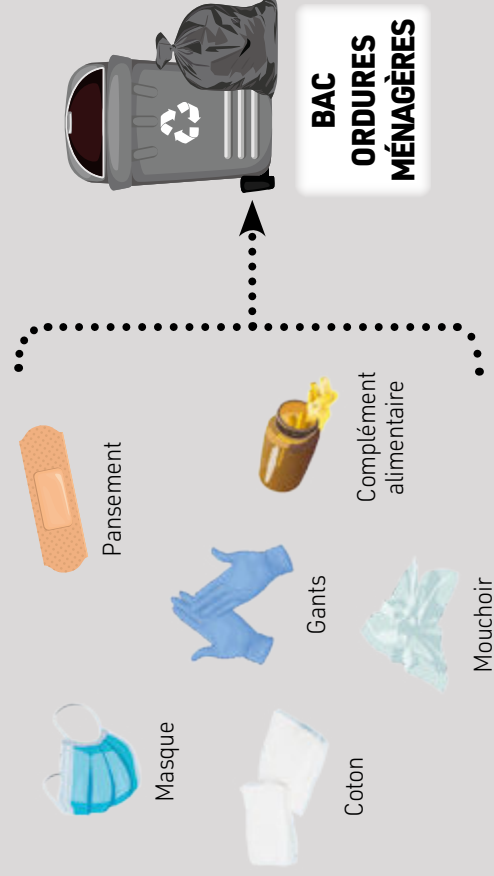
DISTRIBUÉE GRATUITEMENT EN PHARMACIE

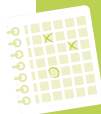


Les emballages de médicaments VIDES



Les déchets SANITAIRES





VOS ÉVÉNEMENTS autour du tri

VISITE GUIDÉE DU CENTRE DE TRI
ANJOU TRI VALOR PAR LE SIVERT
À SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU :



Visite possible
toute l'année
du lundi au vendredi.

- LE WEEK-END :
SAMEDI 14 NOVEMBRE, DE 14H À 16H

La visite est guidée, gratuite et
dure 2 heures.

Renseignements et réservations :
paulin.papin@sivert.fr - 02 41 82 58 24

PRÉSENCE
DE NOTRE
AMBASSADRICE
DU TRI SUR LES
MARCHÉS ET
COMICES

(calendrier sur notre site www.sivert.fr)



LE MUSÉE des erreurs

Au centre de tri, seuls les emballages de médicament vides sont acceptés. La présence de médicaments peut entraîner des risques pour les agents de tri, les comprimés, sirops ou résidus peuvent fuir, se répandre et les exposer à des substances actives potentiellement nocives. Les objets piquants comme les seringues ou les aiguilles représentent quant à elles un risque de blessure et de

contamination. Ainsi pour des questions de sécurité sanitaire et d'hygiène, le tri des produits médicaux nécessite une vigilance particulière.

Par ailleurs, les substances dans les médicaments peuvent dégrader la qualité des matières recyclables, les emballages et les papiers souillés peuvent devenir impropre au recyclage et donc entraîner des coûts pour les collectivités, pour les citoyens, et pour l'environnement (perte de ressources).



Jetés dans les poubelles jaunes, ces éléments ont été retrouvés
sur les tapis du centre de tri Anjou Tri Valor - avril 2026

LES PROFESSIONNELS RÉPONDENT à vos questions

Martine, habitante de Candé

Puis-je jeter la fin de mes sirops dans les WC, dans l'évier ou dans ma poubelle noire ?

Réponse : Non. Les médicaments ne doivent jamais être jetés à la poubelle ni dans les toilettes. Les substances qu'ils contiennent peuvent polluer l'environnement, contaminer les sols, les rivières ou les nappes phréatiques et présenter un risque pour la santé. Le bon geste consiste à les rapporter en pharmacie où ils seront collectés et traités dans des conditions sécurisées.

Guillaume, habitant de Marcé

Quel est l'impact environnemental d'un médicament ?

Réponse : Les médicaments contiennent des substances actives qui ne sont pas conçues pour être rejetées dans l'environnement. Mal éliminés, ils peuvent avoir différents impacts selon leur filière d'évacuation. Jetés dans les toilettes, ils risquent de contaminer les eaux usées puis les milieux aquatiques. Placés dans les ordures ménagères, ils risquent de contaminer l'air ou les sols. Le retour en pharmacie reste la solution la plus sûre pour limiter leur impact environnemental.

Pour poser votre question, envoyer votre message à contact@sivert.fr

Votre calendrier de collecte est à retrouver en lien sur le site du SIVERT, tapez le nom de votre commune et accédez à vos informations en un clic sur www.sivert.fr/en-direct-dans-vos-communes

non utilisés ou périmés sont rapportés en pharmacie chaque année. Ils doivent être déposés sans leur emballage et sans leur notice, préalablement triés. Les pharmacies françaises sont tenues de respecter cette collecte des médicaments issus des particuliers, c'est une obligation légale en France depuis 2007.

Ce dispositif est encadré par l'organisme Cyclamed qui collecte et valorise les médicaments de manière sécurisée dans des Unités de Valorisation Énergétique disposant de filtres adaptés. Par ailleurs, Cyclamed encourage les particuliers à trier

ou à l'utilisation de médicaments périmés.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) concernent les professionnels de santé mais aussi les patients en auto-traitement, comme les personnes diabétiques. Ils incluent les objets piquants, coupants ou potentiellement contaminés (aiguilles, seringues ou cathéters).

Pour éviter tout risque de blessure ou d'infection, ils ne doivent jamais être jetés avec les poubelles traditionnelles (poubelles



LA POLLUTION DES MÉDICAMENTS

Les médicaments sont des produits composés de substances actives, ils sont destinés à prévenir, diagnostiquer ou traiter des maladies, ou à modifier certaines fonctions de l'organisme. Conçus pour agir sur le corps humain, ils soulèvent également des enjeux sanitaires et environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Leur production génère des impacts environnementaux à chaque étape : fabrication en usine, transport, consommation et gestion des médicaments non utilisés. Le gaspillage médicamenteux, outre l'enjeu financier pour notre système de santé, constitue ainsi une source supplémentaire de pollution.



Lorsqu'ils sont jetés dans les éviers ou les toilettes, les résidus de médicaments peuvent se retrouver dans les eaux usées. Or, les stations d'épuration ne parviennent pas à les éliminer totalement.

Ces substances peuvent alors contaminer les milieux aquatiques, perturber les écosystèmes et contribuer à la dégradation de la qualité des ressources en eau.

fournies gratuitement en pharmacie. Une fois pleines, elles doivent être rapportées en point de collecte pour être éliminées dans des installations spécialisées.

En revanche, les déchets comme les mouchoirs, masques ou pansements doivent être jetés avec les ordures ménagères (poubelle noire) et en aucun cas dans le bac jaune. Les compléments alimentaires périmés relèvent également de ce circuit car ils ne sont pas considérés comme des déchets médicaux ou dangereux, ne sont pas repris en pharmacie et doivent donc être éliminés avec les déchets ménagers.

LE MOT DU TRI

Les médicaments contiennent des molécules actives qui, si elles ne sont pas traitées correctement, peuvent avoir un impact sur l'environnement et la santé humaine. C'est pourquoi ils ne doivent jamais être jetés dans les poubelles classiques ou les bacs de tri.

Tous les emballages en papier, carton et plastique VIDES doivent être jetés dans le bac de tri.



Tous les emballages VIDÉS en verre sont à jeter dans le bac de verre.



Les emballages NON VIDÉS contenant encore des médicaments non utilisés doivent être rapportés en pharmacie.

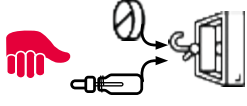


Un doute, une question ? Rendez-vous sur le site : citoyens.citeo.com/guidedutri pour savoir dans quelle poubelle mettre votre déchet.

• NE PAS JETER LES SIROPS PÉRIMÉS DANS L'ÉVIER

Les sirops, crèmes ou comprimés ne doivent jamais être jetés dans l'évier ou les toilettes. Ces substances polluent l'eau et nuisent à l'environnement.

Pour savoir où rapporter les médicaments à côté de chez vous, ou lors de déplacements : <https://quefairemedesdechets.ademe.fr/categories/medicaments/>



LA VALEUR DU TRI

Le recyclage des emballages et papiers issus des médicaments permet d'économiser (pour 1 tonne recyclée) :



POUR LES CARTONS (BOÎTE)

2,5 TONNES DE BOIS, 50 % D'EAU 2 FOIS PLUS D'ÉNERGIE



POUR LE PAPIER (NOTICE)

ENVIRON 17 ARBRES 20 000 LITRES D'EAU



POUR LE PLASTIQUE (FLACON, PLAQUETTE)

700 À 800 KG DE PÉTROLE 30 À 70 % D'ÉNERGIE



POUR L'ALUMINIUM (PLAQUETTE)

4,5 TONNES DE BAUXITE 95 % D'ÉNERGIE



Recycler les emballages des médicaments vidés, n'est pas un geste anodin : il permet d'économiser

des matières premières et de l'énergie tout en réduisant les émissions de CO₂.



Biodiversité et Salamandre en Europe

Bio-indicateur de la qualité de l'environnement, la présence de salamandres signale des milieux forestiers et aquatiques de bonne qualité en raison de sa sensibilité corporelle, sa peau absorbant les substances présentes dans l'air et dans le sol. Ainsi, les politiques publiques d'aménagement du territoire, de gestion forestière, de qualité de l'eau et de climat influencent directement sa survie. En Europe, la salamandre tachetée est classée sur la liste rouge en préoccupation mineure, l'espèce étant catégorisée comme non menacée et largement répandue. Elle reste toutefois protégée par la convention de Berne à l'instar des autres amphibiens.

La protection et la conservation de la salamandre tachetée

Les amphibiens comptent parmi les espèces les plus vulnérables aux perturbations environnementales. Dépendants des milieux terrestres et aquatiques, ils subissent les effets de la pollution, l'artificialisation des sols et le dérèglement climatique, nécessitant des politiques européennes coordonnées pour les préserver avec leurs habitats.

LA CONVENTION DE BERNE

Signée en 1979, elle a pour objectif d'assurer la conservation de la faune, de la flore et des habitats naturels d'Europe. Elle marque une étape dans la prise de conscience de la nécessité de protéger durablement la biodiversité entraînant la mise en place d'un groupe d'experts des amphibiens, en 1986, avec l'objectif d'identifier les espèces menacées et de proposer des mesures pour leur sauvegarde. La convention a apporté des avancées concrètes en leur conférant une protection juridique avec l'interdiction de les capturer, de les tuer ou de les perturber. Elle encadre en plus les prélèvements dans la nature afin de limiter leur impact sur les populations d'amphibiens.

La convention favorise la coopération entre les pays européens par le partage des connaissances scientifiques et le déploiement d'actions de conservation comme les inventaires d'espèces ou la construction de corridors écologiques.



Présence de la salamandre tachetée en Europe

LE BSAL, CHAMPIGNON PATHOGENE, UN PRÉDATEUR DE TAILLE

Les populations européennes de salamandres sont menacées par un champignon pathogène, provenant d'Asie, le Bsal (Batrachochytrium salamandrivorans). Détecté d'abord au Pays-Bas puis propagé en Allemagne et en Belgique en 2014, il a provoqué la disparition de populations entières de salamandres.



Salamandre infectée par le Bsal

Son introduction est sûrement liée au commerce international d'amphibiens asiatiques porteurs du Bsal mais résistants, alors que les espèces européennes y sont extrêmement vulnérables. Il provoque chez les salamandres des ulcérations de la peau, l'anorexie, l'apathie (engourdissement, léthargie) et l'ataxie (troubles de l'équilibre, perte de coordination des mouvements) conduisant à la mort en quelques semaines. À ce jour, aucun cas n'a cependant été signalé en France par les réseaux de surveillance.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : QUELS RISQUES ? CHACUN RESPONSABLE !

Avec le commerce mondial et le tourisme, des espèces animales et végétales sont introduites hors de leur milieu d'origine. Certaines, envahissantes, menacent les équilibres naturels et viennent concurrencer ou éliminer les espèces locales, les prédatent (xénope pour les amphibiens, jussie, renouée du Japon, frelon asiatique...) ou introduisent des agents pathogènes contre lesquels elles sont immunisées mais porteuses (champignons, virus). C'est le cas du Bsal pour les salamandres.

Ces perturbations impactent la biodiversité et peuvent totalement la remodeler. Elles affectent parfois directement l'Homme, provoquant des allergies, des intoxications ou en transmettant des maladies (moustique tigre). Limiter ces introductions est donc un enjeu essentiel pour protéger les écosystèmes et la santé humaine. Ces introductions peuvent venir des transports (bateaux, avions...), mais aussi plus discrètement via les colis et emballages issus des livraisons internationales.

Pour plus d'informations : <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/enjeux-mondiaux/>

Les résultats du plan de suivi de l'environnement

Les résultats du plan de suivi de l'environnement mis en place par le SIVERT de l'Anjou sont présentés chaque année à la Commission de Suivi de Site présidée par le sous-préfet de Saumur et sont consultables sur le site Internet du SIVERT.

Les résultats des émissions atmosphériques sont également communiqués quotidiennement sur le site du SIVERT (www.sivert.fr) à J+1 (exception faite du week-end).

> **Le Système AMESA - in situ / Mesures de dioxines en semi continu : des rejets 166 fois inférieurs au seuil autorisé**

Dioxines – émissions en sortie de cheminée

Suivi en phase d'exploitation

Périodes	Valeur arrêté du 20/09/2002 en application de la directive européenne du 04/12/2000	Valeur de l'arrêté d'exploitation de l'UVE Salamandre	Valeur moyenne mesurée sur l'UVE Salamandre
du 26/06/2025 au 24/07/2025	0,1 ng I-Teq / Nm ³	0,08 ng I-Teq / Nm ³	0,0015 ng I-Teq / Nm ³
du 24/07/2025 au 21/08/2025			0,0070 ng I-Teq / Nm ³
du 21/08/2025 au 16/09/2025			0,0004 ng I-Teq / Nm ³
du 16/09/2025 au 13/10/2025			0,0004 ng I-Teq / Nm ³
du 13/10/2025 au 13/11/2025			0,0005 ng I-Teq / Nm ³
du 13/11/2025 au 09/12/2025			0,0001 ng I-Teq / Nm ³
du 09/12/2025 au 05/01/2026			0,0004 ng I-Teq / Nm ³

Unité de mesure utilisée : le nanogramme, 10⁻⁹ g par Normaux M³.

CONCLUSION :

Sur l'année 2025, la moyenne des valeurs annuelles d'émission est environ 166 fois inférieure à la norme européenne.

Source : SIVERT

> **L'analyse des retombées atmosphériques : 8 pôles de collecteurs dans un rayon de 3 km autour de l'UVE**

Retombées dioxines et métaux lourds - air



CONCLUSIONS :

Pour les campagnes P126 à P127 (du 26 septembre 2025 au 30 janvier 2026) : « Les résultats obtenus pour les dioxines et les métaux lourds correspondent à un bruit de fond rural ».

Source IRH

> **Les lichens, des biocapteurs vivants analysés à 10 km du site : aucune traçabilité**

Dioxines et métaux lourds – lichen

Phase de suivi : Année 2025

	Dioxines (en ng I-TEQ/kg)	Métaux lourds (en mg/kg)		
		Plomb	Cadmium	Mercur
Grangeardière	1,6	1,6	0,16	0,11
Briantaisière	1,8	1,8	0,15	0,1
Bois Martin	1,7	1,2	0,05	0,09
Brégellerie	1,8	1,1	0,15	0,1

Dioxines et furanes

Objectif : < 20 ng I-TEQ / Kg

Restriction à l'usage agricole : > 160 ng I-TEQ / Kg

CONCLUSIONS :

« PCDD/F : L'analyse logarithmique des congénères montre des courbes qui témoignent de sources diverses comme c'est souvent le cas lors de bruits de fond généralisés. ETM (métaux) : La charge métallique est particulièrement faible pour chacun des emplacements. Aucun ETM ne présente de significativités. »

Source : Air lichens

> **Le Lait, un traceur naturel étudié dans les exploitations agricoles voisines : aucun impact**

Dioxines - lait



Valeur cible	Obligation de recherche des sources		Impropre à la consommation
1	3		> 5
	État des lieux En pg I-TEQ/g de matière grasse		Juillet 2025 En pg I-TEQ/g de matière grasse ¹
	OMS 1998	OMS 2005	OMS 2005 ¹
La Verne	0,42	0,37	0,29
L'Hommelaie	0,34	0,30	0,27
Le Cormier	0,45	0,39	0,28
Le Theil	-	-	0,28

¹ Le 2 décembre 2011, changement de réglementation européenne qui prend le référentiel OMS 2005 pour le calcul de l'équivalent toxique (I-Teq) UE n° 1259/2011.

CONCLUSIONS :

« Les teneurs en dioxines et furanes correspondent à un niveau de concentration faible en regard des valeurs guides. Il n'existe pas à ce jour d'impact de l'unité sur le lait. »

Source INERIS



Stéphane BISENSANG, directeur de site pour PAPREC Énergies

PAPREC Énergies est l'exploitant de l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre depuis le 27 février pour un contrat de 25 ans. Rencontre avec Stéphane BISENSANG, nouveau directeur de site.



Stéphane BISENSANG, directeur de site
pour PAPREC Énergies

Présentez-vous-en quelques mots, quelles sont vos principales missions pour l'UVE Salamandre ?

S.B. « Directeur de site à l'UVE Salamandre pour le groupe PAPREC Énergies, au sein duquel j'ai fait ma carrière, j'assure le bon fonctionnement et la performance de l'installation, garantis le respect des exigences réglementaires et environnementales, et accompagne les équipes au quotidien. Je participe aussi aux travaux d'extension au travers d'échanges réguliers avec l'équipe de construction et le SIVERT. »

En tant que directeur, comment abordez-vous le management d'une équipe pluridisciplinaire au quotidien ?

S.B. « Le management est pour moi un levier essentiel de performance. Sur un site industriel, les compétences sont variées et complémentaires : exploitation, maintenance, sécurité, environnement. Mon rôle est de donner un cap clair, de permettre le dialogue et de favoriser la responsabilisation de chacun. La dimension humaine est centrale. Un site fonctionne bien

lorsque les équipes se sentent écoutées, reconnues et impliquées. La proximité managériale, la confiance et le respect sont indispensables pour garantir la sécurité, la qualité du travail et la continuité de l'exploitation. C'est aussi ce qui permet de faire face collectivement aux imprévus et aux défis du quotidien. »

Comment se construit et s'organise votre travail en lien avec la collectivité, le SIVERT de l'Anjou ?

S.B. « Mon travail s'organise autour d'échanges réguliers et d'une relation de proximité avec l'équipe du SIVERT, fondée sur le dialogue, la confiance et une compréhension partagée des enjeux. Ces échanges fréquents permettent un suivi attentif de l'exploitation, d'aborder les sujets techniques, environnementaux et organisationnels, et de travailler de manière collaborative. Cette proximité favorise une prise de décision efficace et une capacité à faire avancer les sujets dans un esprit de partenariat. »

Comment donnez-vous une dimension locale à votre travail ? Avez-vous déjà pu identifier les spécificités de l'Anjou, et en particulier de ses habitants ?

S.B. « Je viens tout juste d'arriver dans la région avec mon épouse, et c'est justement ce qui rend cette prise de poste stimulante. L'Anjou est un territoire que je découvre, avec un cadre de vie remarquable et une identité forte. J'ai hâte de le parcourir davantage, d'en comprendre plus finement les spécificités et de m'y ancrer durablement, à la fois sur le plan professionnel, humain et personnel. »

Donner une dimension locale à mon travail passe avant tout par l'écoute et la proximité. Dès mon arrivée, j'ai pu constater l'attachement très fort de

l'équipe d'exploitation à l'UVE Salamandre. Les femmes et les hommes qui y travaillent connaissent parfaitement l'installation, en sont fiers et sont profondément investis dans son bon fonctionnement. Cet engagement est une vraie richesse et constitue un socle solide pour poursuivre le développement du site.

Mon rôle est de m'appuyer sur cette expertise et cet ancrage local, de travailler en confiance avec les équipes et de contribuer, avec elles, à faire de l'UVE Salamandre un outil performant et pleinement intégré à son territoire. »

Quels projets et priorités structurent votre action sur ce site ? Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre fonction aujourd'hui ?

S.B. « Les priorités qui structurent mon action au sein de l'UVE Salamandre portent avant tout sur la fiabilité de l'exploitation, la sécurité des personnes et la performance environnementale et énergétique du site. L'objectif est de garantir, au quotidien, un service industriel maîtrisé et durable, en cohérence avec les attentes de notre client, le SIVERT de l'Anjou. »

La construction d'une nouvelle plateforme de mâchefers, et l'agrandissement de l'UVE Salamandre, avec la création d'une deuxième ligne de traitement, qui permettra de quasiment doubler la capacité du site, occupent une place centrale.

Contribuer à la réussite de ce projet structurant est très motivant, tout en fédérant les équipes autour de cet objectif commun. Travailler sur des projets concrets, porteurs de sens, et inscrire durablement l'UVE Salamandre dans son environnement territorial est particulièrement stimulant. »



Le Projet de l'UVE Salamandre

Le projet

Après 3 années de procédures, le comité syndical du SIVERT a retenu à l'unanimité PAPREC Énergies le 1^{er} décembre 2025 comme nouveau délégataire. Le contrat prévoit la modernisation de l'installation existante et une extension reposant sur la construction d'une seconde ligne de four destinée à accueillir les ordures ménagères résiduelles des partenaires du GAC¹. Les travaux débuteront en fin d'année, pour une mise en service complète prévue au printemps 2030. L'investissement est estimé à plus de 173 millions d'euros, pour un contrat global dépassant les 753 millions d'euros. Il s'agit de l'un des projets les plus importants du Maine-et-Loire pour les années à venir.

LES CRITÈRES DE CHOIX

Après 20 ans de coopération fructueuse avec Veolia qui ont permis de valoriser les déchets en énergie dans le respect des normes et en développant plusieurs projets créateurs d'emplois autour de l'UVE, la DSP² est arrivée à son terme le 1^{er} mars 2026. Un appel d'offres européen a donc été lancé le 30 juin 2024. Quatre entreprises d'envergure nationale voire internationale ont souhaité y participer : Veolia, IDEX, Paprec, Suez. Leurs offres ont été analysées au regard de critères stricts :

- Valeur technique de l'offre en phase de conception et de réalisation des travaux (25 % de la note) ;
- Valeur technique de l'offre en phase d'exploitation afin d'assurer la continuité du service public (10 % de la note) ;
- Qualité du service rendu aux usagers (performances environnementales et énergétiques) (25 % de la note) ;
- Conditions financières et juridiques d'exécution (40 % de la note).

L'objectif du SIVERT était de retenir la solution la plus performante techniquement, conciliant exigences environnementales, impératifs de santé et d'hygiène publique, efficacité du service et soutenabilité économique, tout en maîtrisant ses dépenses.

Dès 2022, ALM, TMVL et la CCPS ont sollicité le SIVERT, profitant du renouvellement de la DSP, pour bénéficier de l'UVE Salamandre. Les élus du SIVERT ont souhaité faire preuve de coopération et de solidarité territoriales. Ainsi, un GAC a été créé entre les 3 collectivités et le SIVERT fin 2023, le SIVERT étant le mandataire de l'ensemble des partenaires du GAC.

C'est l'offre de PAPREC qui a été retenue. Son exploitation de l'UVE Salamandre a débuté le 27 février pour un contrat de 25 ans (afin d'amortir les investissements sans impacter le coût de traitement des déchets).

Ce contrat de DSP confie à PAPREC la modernisation de la ligne de four existante, ainsi que la conception et la construction d'une seconde ligne, l'exploitation quotidienne de l'UVE.

PRÉSENTATION DU PROJET

Une concertation préalable a été réalisée de février à mai 2024 par le SIVERT et une enquête public sera réalisée par PAPREC, en coordination avec le SIVERT et les partenaires du GAC, au premier trimestre 2027.

L'ajout d'une seconde ligne de four d'une capacité de 85 000 tonnes, viendra compléter l'actuelle unité de 115 000 tonnes et doublera la production



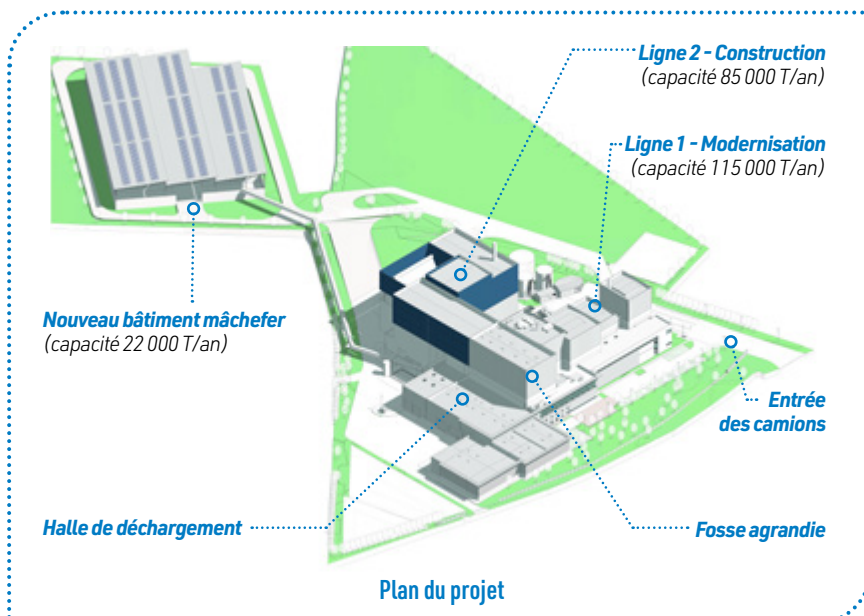
Le 27 février midi, les équipes de PAPREC Énergies prennent en main l'UVE Salamandre

d'énergies (électrique et thermique), augmentant l'atout énergétique qu'est l'UVE Salamandre pour le territoire, soit la production électrique équivalent à la consommation d'une ville comme Cholet.

QUALITÉ ET CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Zéro détournement pendant les travaux

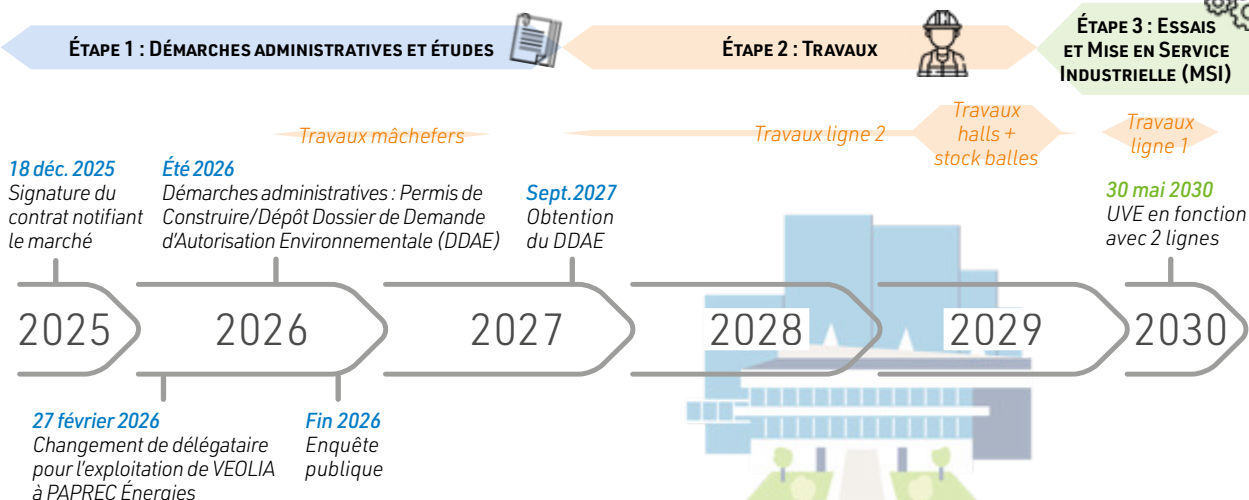
Le projet se déroulera en plusieurs étapes. Les travaux débuteront à l'automne 2026 avec la déconstruction du bâtiment des mâchefer puis suivra, en 2027, la construction de la ligne 2



¹GAC : Groupement d'Autorités Concédantes composé du SIVERT de l'Anjou (mandataire du GAC), d'Angers Loire Métropole (ALM), de Tours Métropole Val de Loire (TMVL) et de la Communauté de communes du Pays sabolien (CCPS)

²DSP : Délégation de Service Public

LE PLANNING DU PROJET EN QUELQUES DATES ...



tandis que la ligne 1 restera en service. Une fois la ligne 2 opérationnelle, la modernisation de la ligne 1 pourra être engagée fin 2029. Cette organisation assure la continuité du service public pendant toute la durée du chantier et évite le détournement des déchets, limitant ainsi les surcoûts.

L'une des exigences des élus du SIVERT est d'assurer le traitement des déchets quoiqu'il arrive et le traitement de l'ensemble des sous-produits (eaux industrielles, mâchefers...) sur site. Seuls les REFIO (résidus des fumées) sont traités sur des sites externes en raison de leur toxicité.

GARANTIES ENVIRONNEMENTALES ET ÉNERGÉTIQUES

Le projet vise une réduction des ressources consommées, notamment en eau. Le futur process prévoit un usage plus performant, ce qui entraînera une baisse de la consommation des eaux de forage de 34 % (soit 11 200 m³) et de l'eau de ville de 28 % (soit 80 m³), alors même que l'unité doublera sa capacité. En parallèle, le bilan hydrique sera optimisé grâce à des récupérateurs d'eau de pluie filtrée, qui alimenteront le process.

À l'issue des travaux, la performance énergétique prévue atteindra les 118 %. Comme lors de la construction de la première ligne, les élus ont souhaité garantir des performances de traitement des fumées supérieures à la réglementation en vigueur. PAPREC s'est engagé à un respect supérieurs aux exigences fixées par le SIVERT dans le

cadre de l'appel d'offres européen, pouvant aller jusqu'à moins 75 % des valeurs réglementaires d'émission.

En phase d'exploitation, les VLE³ iront au-delà des exigences du SIVERT par rapport au programme de travaux pour 7 polluants ainsi qu'une atteinte des seuils bas du BREF sur plusieurs polluants (HCl, COT, SO₂, NO_x).

Quelques exemples de VLE

VLE jour en mg/Nm ³	Engagements PAPREC	Plages BREF ⁴
Monoxyde de carbone	20	10 à 50
Acide fluorhydrique	0,5	<1
Oxydes d'azote	L1 : 50 L2 : 40	50 à 120

Pour rappel, deux tiers de l'installation actuelles sont dédiés exclusivement au traitement des fumées. La volonté du SIVERT est d'assurer une totale transparence sur les émissions atmosphériques qui sont consultables quotidiennement sur le site www.sivert.fr.

MAÎTRISE DES COÛTS

Le SIVERT s'est fixé un objectif de maîtrise des coûts par la rigueur de ses choix, l'innovation, l'anticipation des normes à venir, le contrôle quotidien (pesage, maintenance, bilan hebdomadaire), les recettes énergétiques, l'intéressement...

Ainsi, par les négociations menées, le présent contrat assure un coût de traitement parmi les plus faibles de France. Ce coût pour les OMr des habitants du SIVERT sera même divisé par deux après

LES CHIFFRES CLÉS

200 000 T/AN de déchet

137 000 MWH d'électricité

145 000 MWH d'énergie thermique

PLUS DE 220 PERSONNES sur le chantier, durant certaines phases

25% MINIMUM, soit +50 M € de travaux portés par des entreprises locales (Maine-et-Loire et voisins)

30% DE BAISSE de consommation d'eau

75% INFÉRIEUR sur les valeurs réglementaires pour les émissions de certains polluants

173 M D'EUROS d'investissement

CONTRAT : 753 millions d'euros

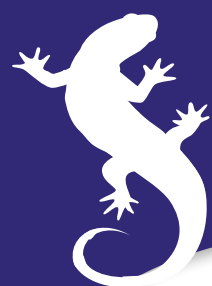
la mise en service de la seconde ligne (35 € la tonne contre 72 € actuellement).

La moyenne nationale est de l'ordre de 115 € la tonne de déchets. Au total avec 65 000 tonnes traitées pour les habitants du SIVERT chaque année, ce sont près de 5 M € d'économisé par an, soit plus de 100 M € sur la durée du contrat.

Les travaux seront financés au prorata des tonnages apportés par chacune des collectivités du GAC. Le SIVERT assure le financement de la modernisation (25,3 M €) de la ligne existante.

Le financement de la seconde ligne dédiée aux autres membres du GAC est de 134,30 M €. PAPREC prend à sa charge les travaux dédiés aux déchets tiers de la première ligne pour 14,1 M €.

³VLE : Valeur Limite d'Émission / ⁴BREF : documents de référence sur les meilleures techniques disponibles - valeur des retombées naturelles



Salamandre tachetée, un amphibien tout de noir et jaune vêtu !

Si les licornes et les dragons relèvent du mythe, un autre être fascinant vit pourtant à deux pas de chez nous : la salamandre tachetée. Longtemps associée à l'esprit du feu, elle a traversé les siècles et s'est profondément ancrée dans l'histoire de l'Anjou. Au Moyen Âge, les légendes lui prêtaient des pouvoirs extraordinaires : traverser les flammes sans se brûler, voire les éteindre. La salamandre est ainsi devenue un symbole fort, figurant sur de nombreux blasons médiévaux. Elle fut même choisie comme emblème royal sous le règne de François I^{er}. Au-delà des légendes, cet amphibien possède des capacités remarquables : il est capable de régénérer un membre perdu, voire certains organes. Sa peau joue également un rôle essentiel, assurant à la fois sa respiration et sa défense grâce à la production d'une substance toxique appelée samandarin.

Des couleurs qui font peur !



La salamandre a des couleurs voyantes afin d'avertir les prédateurs. Son corps noir tacheté de jaune signifie : « Attention à toi si tu me manges, je suis toxique ! ». Cette façon de prévenir d'éventuels prédateurs porte le nom d'aposématisme. Tu connais certainement d'autres animaux qui ont des couleurs vives afin de se protéger ?

Peux-tu les retrouver en les entourant parmi ceux de cette liste ?

Guêpe



Chenille



Papillon de nuit



Caméléon



Criquet



Lapin



Coccinelle



Papillon monarque



Cache cache



Championnes du cache-cache, les salamandres adorent l'ombre ! Pour garder leur peau humide et rester au frais, elles se glissent sous les feuilles, les pierres ou les souches. Elles sortent principalement de nuit.

Sauras-tu retrouver les mots cachés dans cette grille ?

Mots à trouver :

- AMPHIBIEN
- FEU
- HUMIDITÉ
- MARE
- PONTE
- TÂCHES
- URODÈLE
- BRANCHIES
- FORÊT
- LARVE
- NOCTURNE
- SALAMANDRE
- TRITON
- VENIN

E	H	U	M	I	D	I	T	E	F	A
S	P	O	N	T	E	I	U	D	E	M
N	A	M	A	R	E	I	R	S	U	P
O	Z	L	T	R	I	T	O	N	F	H
C	Y	T	A	R	N	M	D	V	O	I
T	C	A	N	M	Y	X	E	E	R	B
U	N	C	L	F	A	O	L	N	E	I
R	S	H	P	A	W	N	E	I	T	E
N	O	E	L	D	R	J	D	N	W	N
E	Z	S	U	Y	X	V	R	R	E	O
B	R	A	N	C	H	I	E	S	E	G

Le
sais-tu ?

Des bébés bien gardés

La salamandre est un animal terrestre qui nage très mal, elle peut même se noyer. Elle a besoin de l'eau pour mettre ses larves au monde, qui sont totalement aquatique au début de leur

vie. À l'inverse des grenouilles ou des tritons qui pondent leurs œufs dans l'eau puis s'en vont, la salamandre garde ses larves dans son corps puis les libère directement dans l'eau. Les larves sortent de l'eau après 5 mois et ne seront adultes qu'après 3 ou 4 ans.



Milles et une empreintes en forêt

Jeu 3

La salamandre vit dans des milieux où fourmillent une multitude de vie. Pour retrouver la salamandre et trouver des traces de son passage en forêt ou dans ton jardin, il faut pouvoir reconnaître ses empreintes.

Relie chaque empreinte à l'animal qui correspond :



Salamandre tachetée



Crapaud



Oiseau



Renard



Sanglier



Hérisson

1



2



3



4



5



6

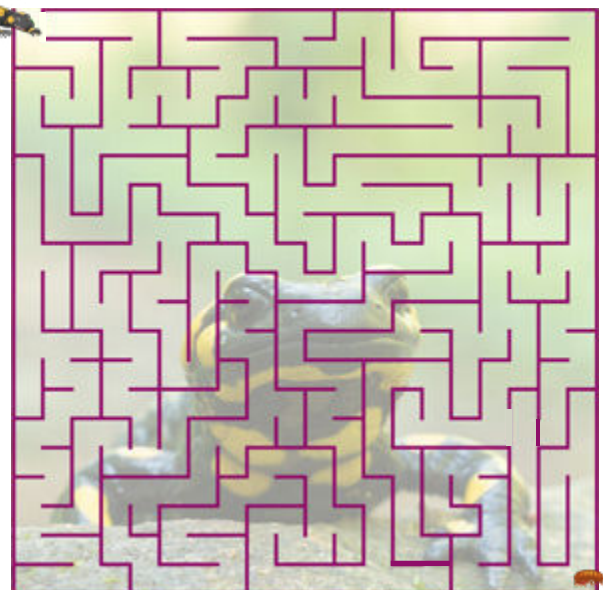


Une histoire de mémoire et de repérage

Jeu 4

Quand l'hiver arrive et que le froid s'installe, de nombreux animaux s'endorment pour hiberner. Chez certains mammifères, le cerveau se met au repos et l'animal perd une partie de ses souvenirs. Les salamandres possèdent une remarquable capacité de mémorisation et peuvent ainsi conserver le souvenir de leur environnement et retrouver leur nourriture, même dans un labyrinthe. Différent de celui des mammifères, le cerveau des salamandres semble particulièrement résistant aux effets du froid qui n'altère pas leurs souvenirs. Très fidèles à leur territoire, elles sont capables de retrouver leur chemin dans la forêt année après année, y compris après avoir passé l'hiver dissimulées sous une pierre !

Sauras-tu, comme la salamandre, retrouver ton chemin dans ce labyrinthe ?



Jeu 1 : Bonne réponse : guêpe, chenilles, coccinelle, papillon monarque/Mauvaise réponse : lapin, caméléon, criquet, papillon de nuit.
Jeu 3 : Salamandre tachetée : 3 / Crapaud : 5 / Oiseau : 1 / Renard : 6 / Sanglier : 4 / Hérisson : 2

Réponses

